

PROJET FOND DE DÉVELOPPEMENT 2022

- 1) Aide à la création de clubs
- 2) Structures mobiles de promotion

Objectifs et cibles



Objectifs

Accueillir de
nouveaux licenciés
Promouvoir le
Judo dans la région



Cibles

Projet à destination des clubs
et des comités pour les
soutenir dans leurs démarches
afin de développer le Judo
dans toute la région

AIDE À LA CRÉATION DE CLUBS

Accueillir les nouveaux clubs au sein de France Judo.
Mise en place d'une cérémonie en présence d'élus
et d'un haut gradé.

Aide à la création de clubs



Dotation

Bon d'achat équipements chez le distributeur (tapis, judogi...)

Support de communication: plaque + voile oriflamme

Aide financière pour entraîneur (2 000€): à condition qu'un enseignant soit rémunéré ou une aide à la formation diplômante (CQP / BPJEPS)

Communication auprès des partenaires institutionnels



Critères d'attribution

Nouveau club de la saison 2022 - 2023 ou pour le démarrage de la saison précédente

8 dotations décidés en conférence des présidents

Mise en place d'une convention avec engagement de licences

STRUCTURE MOBILES

Création d'une structure mobile de promotion du Judo par zone géographique.

Permettre aux clubs et aux OTD de mener des animations de promotion au plus près du public.

Structure Mobile



Stockage
Transport

Stockage dans des box. 4 box loués chacun dans une zone.
Transport du matériel à prévoir



Contenu de la
structure

49 tapis - Judogi - Structure Gonflable - Sono mobile - Photo
Call - Goodies - Support de communication - Fond de podium



Critères
d'attribution

à définir par la conférence des présidents

Financement



Financement fonds
de développement
(1.50€ par licence)
57 600€



Financement ANS
2022 (Projet innovant
territorial)
65 000€



Fonds propres
Ligue
37 000€

Budget total
157 600€

LA LIGUE OCCITANIE DE JUDO VOUS REMERCIE

Adresse mail où vous pouvez nous joindre:

developpement@occitanie-ffjudo.com